



LES AIDES FINANCIÈRES POUR MES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Quelles sont les aides financières auxquelles je peux prétendre pour mes travaux d'économie d'énergie ?
Il existe des aides financières pour la rénovation énergétique pour tous, mais celles-ci dépendent des travaux envisagés et des revenus (Revenu Fiscal de Référence).

Rdv sur www.pays-stmalo.fr à la rubrique > Le pays à votre service > Maison de l'habitat



[Cliquez ici pour obtenir le guide des aides financières 2023](#)

Les dispositifs d'aides sur le territoire :

Eco-prêt à taux 0% - EcoPTZ

TVA réduite à 5,5%

Certificat d'Economie d'Energie - CEE

MaPrimeRenov'- MPR

CONDITIONS :

- Fournis et posés par un professionnel RGE – Reconnu Garant de l'Environnement. Un annuaire est disponible sur

<https://france-renov.gouv.fr/>

- Respecter les [critères de performance Basse Consommation](#)

LES ETAPES :

① Vérifier sa catégorie de ressource : Bleu/Jaune/Violet ou Rose

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MENAGE	MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
1	16 229 €	20 805 €	29 148 €	Supérieur à 29 148 €
2	23 734 €	30 427 €	42 848 €	Supérieur à 42 848 €
3	28 545 €	36 591 €	51 592 €	Supérieur à 51 592 €
4	33 346 €	42 748 €	60 336 €	Supérieur à 60 336 €
5	38 168 €	48 930 €	69 081 €	Supérieur à 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 813 €	+ 6 165 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

➤ Les montants des primes sont précisés dans le [guide des aides financières 2023](#)

② Réaliser ou posséder un ou des devis avec un **professionnel RGE** – Reconnu Garant de l'Environnement : annuaire sur <https://france-renov.gouv.fr/>

Devis en main non signé et définitif (prêt à signer) avec les professionnels

③ Faire votre demande de prime/subvention sur les plateformes en ligne dédiées [CEE et MaPrimeRénov']

Création de compte/dépôt de dossier – la confirmation du dépôt se fait par retour mail

④ Signer votre devis et verser l'acompte aux professionnels

⑤ Réaliser vos travaux avec les professionnels

⑥ Facture en main

Retourner sur les plateformes en ligne dédiées [CEE et MaPrimeRénov'] pour valider et clôturer votre demande de prime/subvention avec la facture

Les montants seront versés par virement (ou par chèque).



	Démarche	QUI ? QUOI ?	LIMITE
Certificats d'Economie d'Energie – CEE Aussi appelés : prime énergie, coup de pouce, prime à la conversion de la chaudière, ... Par action de travaux	Demande en ligne avant la signature des devis sur les sites des fournisseurs d'énergie. <u>Liste non exhaustive</u> : www.primesenergie.fr ; www.prime-energie-edf.fr ; www.nr-pro.fr ; www.monespaceprime.engie.fr ou le comparateur du ministère pour le remplacement de votre chaudière : https://www.ecologie.gouv.fr/prime-chaudieres et les dispositifs	Bâtiment + 2ans. Propriétaire occupant, bailleur, locataire. Résidence principale, secondaire. Logement, commerce, tertiaire, autre typologie de bâtiment.	Une prime par action de travaux. Peu de limite <i>Arrêt de la prime sur la chaudière gaz THPE</i>
MaPrimeRénov' – MPR Par action de travaux	Demande en ligne avant la signature des devis / avant le démarrage des travaux sur : maprimerenov.gouv.fr	Logement + de 15 ans. Résidence principale. Propriétaire occupant, bailleur, syndicats de copropriétaires.	Maximum 20 000€ sur 5 ans Maximum pris en compte 100m ² pour l'isolation <i>A partir du 1er Avril les Revenus supérieurs/Rose ne seront plus éligibles pour MPR sur l'isolation.</i>
MaPrimeRénov' – MPR Offre Rénovation Globale + Bonus sortie de passoire + Bonus BBC	Demande en ligne avant la signature des devis / avant le démarrage des travaux sur : maprimerenov.gouv.fr <u>Obligation</u> : Audit énergétique avec un bureau d'étude RGE Gain énergétique de 55%	Logement + de 15 ans. Résidence principale. Propriétaire occupant, bailleur, syndicats de copropriétaires. Revenus supérieurs/Rose Revenus intermédiaires/Violet	Maximum 20 000€ sur 5 ans <i>A partir du 1er Avril le remplacement des chaudières gaz ou fioul ne seront plus éligibles dans l'offre rénovation globale</i>
MaPrimeRénov' – MPR Sérénité + Bonus sortie de passoire + Bonus BBC	Demande en ligne avant la signature des devis sur : monprojet.anah.gouv.fr <u>Obligation</u> : Accompagnement avec Mon Accompagnateur Rénov' Gain énergétique de 35%	Logement + 15 ans. Propriétaire occupant, bailleur, copropriétés fragiles. Revenus Modestes/Jaune Revenus très modestes/Bleu	Si Prêt à taux zéro il y a moins de 5 ans. Sauf sur Saint-Malo Agglomération.
Eco-prêt à taux à taux 0% – ECOPTZ	Auprès de votre banque Par action de travaux ou Performance globale gain énergétique 35% avec un audit énergétique	Logement + de 2 ans. Résidence principale. Propriétaire occupant, bailleur, copropriété, SCI non soumise à l'impôt sur les sociétés dont au moins un des associés est une personne physique.	Maximum 30 000€ Par action de travaux Ou Maximum 50 000€ performance globale sur 20 ans
TVA réduite 5,5%	Applicable par l'artisan sous conditions de respecter les critères de performance BBC. <i>Aussi pour Volet et Porte d'entrée</i>	Logement + de 2 ans. Résidence principale, secondaire. Propriétaires occupants, bailleurs, syndicats de propriétaires, locataire et occupant à titre gratuit, les sociétés civiles immobilières.	
Prêt avance rénovation – Hypothécaire	Auprès des banques, actuellement le crédit mutuel et la banque postale. Remboursement à la vente ou succession.	Tout public Sous conditions de ressources	Sur 20 ans